

Sous-groupe de travail sur la zone tampon
Vaudreuil au-delà de 2022 de Rio Tinto

COMPTE RENDU
RENCONTRE #4

RÉALISÉ PAR



28 mai 2018

Table des matières

1	Mot de bienvenue	3
2	Validation de l'ordre du jour	3
3	Validation du compte rendu.....	3
4	Suivi du processus d'appel d'offres	3
5	Présentation du projet d'aménagement du boulevard du Saguenay	4
6	Atelier sur la grille d'évaluation.....	6
7	Varia.....	7
8	Prochaine rencontre	8
9	Fin de la rencontre.....	8

Liste des annexes

Annexe 1 : Liste des présences	9
Annexe 2 : Ordre du jour	11
Annexe 3 : Présentation de la rencontre du 28 mai 2018.....	13

1 MOT DE BIENVENUE

Monsieur Louis-Michel Tremblay, facilitateur de la séance, souhaite la bienvenue à tous. Un tour de table est réalisé pour présenter Monsieur Cédric Deniset, chargé de projet à la Ville de Saguenay.

2 VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Louis-Michel Tremblay présente la proposition d'ordre du jour.

Les membres valident l'ordre du jour. La liste des présences figure en annexe 1 et l'ordre du jour est en annexe 2.

3 VALIDATION DU COMPTE RENDU

Monsieur Louis-Michel Tremblay vérifie s'il y a des commentaires relativement au compte rendu de la rencontre du 26 avril 2018.

Actions de suivi

Monsieur Louis-Michel Tremblay présente les actions de suivi prévues dans le compte rendu.

Actions de suivi	Responsable	Suivis
Rencontre 26 avril 2018		
Ajouter la demande de portfolio au devis d'appel d'offres	TES	Réalisé
Il est proposé de modifier l'échéancier qui est jugé trop serré. Apporter la modification à l'échéancier	Rio Tinto/TES	Réalisé
Un suivi sera fait auprès du CVD pour s'assurer de leur présence lors de la prochaine rencontre du comité	TES	Réalisé
Présenter le plan d'aménagement du boulevard du Saguenay	Rio Tinto	À l'ordre du jour
Envoyer un sondage aux membres	TES	Réalisé

4 SUIVI DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES

Monsieur Guillaume Tremblay rappelle les étapes qui ont été réalisées depuis janvier 2018. Il mentionne que l'échéancier a été ajusté. Madame Sara Gaudreault mentionne que si des membres désirent participer à la rencontre avec les soumissionnaires, ils peuvent le faire. Monsieur François Bégin se dit intéressé. Les membres souhaitent également être tenus informés par courriel des avancements du processus d'appel d'offres.

Actions de suivi	Échéancier
Tenir informer les membres par courriel de l'avancement du processus d'appel d'offres	En continu
Inviter M. François Bégin à représenter le sous-groupe de travail lors de la rencontre avec les soumissionnaires	Juin 2018

5 PRÉSENTATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DU SAGUENAY

Monsieur Louis-Michel Tremblay présente Monsieur Cédric Deniset qui fera la présentation du plan d'aménagement préliminaire dans le secteur du boulevard du Saguenay. Monsieur Deniset était le chargé de projet chez la firme Lemay et il a été responsable de l'élaboration du plan d'aménagement.

Madame Sara Gaudreault rappelle que ce plan d'aménagement a été élaboré en collaboration avec la Ville de Saguenay à la suite de la perte des saules qui étaient devant le Complexe Jonquière. Cela visait à améliorer le paysage urbain et s'intégrait dans le projet de quartier patrimonial d'Arvida. Le plan est toutefois préliminaire et sujet à modification. Il était convenu à l'origine avec Ville Saguenay que son éventuelle réalisation se ferait également en collaboration avec Ville Saguenay. Sa présentation donnera des idées de ce qui pourrait être réalisé et de ce qu'est un plan d'aménagement. Il est soumis au sous-groupe de travail à titre indicatif et pour alimenter la réflexion considérant le mandat de travailler un plan d'aménagement de la zone tampon de la phase 2 du projet Vaudreuil 2022, en l'intégrant dans une vision globale pour l'ensemble du Complexe Jonquière.

Questions	Réponses
À quel moment le mandat pour le plan d'aménagement sur le boulevard du Saguenay a-t-il été réalisé ?	Monsieur Deniset : Le mandat a été réalisé en 2016.
Est-ce que les commentaires pourront bonifier le projet ?	Rio Tinto : Tous les commentaires et suggestions sont les bienvenus. Ils permettront de bonifier le projet.
Est-ce que les cyclistes et les piétons ont été pris en considération ?	Monsieur Deniset : L'aménagement proposé prévoit des sentiers piétons et une deuxième piste cyclable.
Avez-vous pensé à intégrer la piste de motoneiges ?	Monsieur Deniset : La piste de motoneige est située de l'autre côté du boulevard du Saguenay.
Allez-vous utiliser des conifères afin d'améliorer le paysage en hiver également ?	Monsieur Deniset : En raison du fluor et des vents présents près de l'usine, il est recommandé d'utiliser surtout des feuillus qui sont moins sensibles. Le mélèze est toutefois une essence de conifère adaptée à ce secteur, car il perd ses aiguilles en hiver et résiste bien aux grands vents.
Qui est responsable de l'entretien de ce terrain ?	Rio Tinto : L'entretien de ce terrain est actuellement réalisé par Rio Tinto. Toutefois, une fois aménagé comme parc urbain, l'entretien pourrait éventuellement être réalisé par la ville, s'il y a un intérêt de leur côté.
Est-ce que le même aménagement sera partout pareil ?	Rio Tinto : L'aménagement sera différent dans les autres secteurs. L'objectif était de présenter ce projet pour l'avoir dans une vision globale d'une zone tampon autour du Complexe Jonquière.
Il y avait des images de pylonnes illuminés, comme est-ce réalisé ?	Monsieur Deniset : L'éclairage des pylônes peut être effectué avec des faisceaux dirigés depuis le sol afin de faire ressortir les structures le soir.

Commentaires et suggestions recueillis

- La prise en compte du paysage hivernal pour l'aménagement afin de dissimuler toute l'année, notamment l'hiver, ce qui doit l'être.
- Prendre en considération la piste de motoneige dans le plan global pour la phase 2 et pour l'ensemble du Complexe Jonquière.
- L'aspect historique est intéressant dans cette proposition.
- L'aménagement de ce secteur devant le Complexe Jonquière est souhaité afin d'améliorer la qualité du paysage sur le boulevard du Saguenay et donc d'Arvida.

6 ATELIER SUR LA GRILLE D'ÉVALUATION

Monsieur Louis-Michel présente la grille et les membres partagent les commentaires suivants :

- Ajouter la notion d'expertise en paysage aux critères de sélection.
- Évaluer la possibilité de réaliser une étape préliminaire permettant de discriminer les soumissions qui n'atteignent pas un pointage de 80 % en termes de juste prix pour un juste service.
- Il apparaît important de relativiser les critères les uns envers les autres. En regardant les résultats, certains des critères peuvent être rediscutés et leur pondération également.
- Évaluer la possibilité d'ajouter une déclaration relative à l'indépendance dans le devis d'appel d'offres.

Question	Réponse
Est-ce que tous les critères seront évalués ?	Tous les critères seront évalués pour toutes les soumissions.
Que signifie un juste prix pour un juste service ?	Le département des approvisionnements analysera les soumissions non pas en fonction du plus bas prix, mais plutôt en évaluant la qualité de la proposition budgétaire, les honoraires et les éventuels extras. L'évaluation finale de l'aspect financier des soumissions sera ensuite transmise au sous-groupe de travail sous forme de cotation pour les intégrer dans la grille. Le poids de l'évaluation financière par rapport aux autres critères est celui décidé par le sous-groupe de travail.
Qui va prendre la décision finale ?	Le sous-groupe de travail effectuera sa recommandation à Rio Tinto. L'objectif est d'embaucher une firme qui fera consensus avec le sous-groupe de travail.

Actions de suivi	Échéancier
Envoyer la grille d'évaluation à tous les membres en prévision de la prochaine rencontre.	Juin 2018
Évaluer la possibilité d'ajouter une déclaration relative à l'indépendance dans le devis d'appel d'offres.	Jours suivant la rencontre

Études et investigations à l'été 2018

Monsieur Guillaume Tremblay informe les membres qu'il y aura de l'activité dans le secteur de la phase 2 pour réaliser des études préliminaires en prévision d'une éventuelle phase 2. Il s'agit principalement de forages, de pose de piézomètres et d'investigations géotechniques semblables à ceux réalisés en 2015. Actuellement, les travaux, les emplacements et l'échéancier ne sont pas encore connus, toutefois ils seront partagés dès que possible avec les membres par courriel.

Les commentaires suivants sont partagés par les membres :

- Les études réalisées en 2015 n'avaient que des impacts très faibles sur la pratique du vélo.
- Les membres souhaitent être informés par courriel ou par conférence web.

Plantation d'arbres rue Warren et Fraser

Madame Hélène Pinard mentionne que du reboisement sera réalisé dans le secteur des rues Warren et Fraser afin d'atténuer une éventuelle percée visuelle sur la phase 2 du projet Vaudreuil au-delà de 2022.

Question	Réponse
Est-ce que ce secteur sera drainé ?	Comme il s'agit d'un milieu humide, selon la loi 132 ce type d'intervention est prohibé.
Est-ce que la phase 2 pourrait être réalisée plus tôt ?	Le début des opérations de la phase 2 est prévu autour de 2027. Cela pourrait être plus tard ou un peu plus tôt selon la durée de vie prévue pour le site actuel. Cependant des activités pour l'aménagement seront réalisées au cours des années précédentes.
Quelle sera la hauteur des digues ?	Nous n'avons pas les chiffres exacts avec nous, mais nous trouverons l'information sur les hauteurs des digues pour le site projeté en phase 2 et le bassin de rétention pour la prochaine rencontre.

Actions de suivi	Échéancier
Informers les membres par courriel ou par conférence téléphonique pour partager la planification des études, des investigations et du reboisement prévu pour l'été et l'automne 2018.	Juin 2018
Communiquer les hauteurs des digues pour la phase 2 du projet	Prochaine rencontre

8 PROCHAINE RENCONTRE

Un doodle sera envoyé pour une rencontre à la fin d'août ou au début septembre en fonction du développement du processus d'appel d'offres.

9 FIN DE LA RENCONTRE

Il est convenu que le compte rendu sera envoyé aux membres avant la prochaine rencontre ainsi que la présentation. Monsieur Louis-Michel Tremblay remercie les participants pour leur présence et leur écoute, souhaitant à tous une bonne fin de soirée. La rencontre se termine à 18 h 15.

Production du compte rendu

Louis-Michel Tremblay, Transfert Environnement et Société
Facilitateur du Comité